

Fiche thématique prévention/promotion de la santé pour structures pluriprofessionnelles de 1^{er} recours

Thème: Dépistage des cancers

Référentiels :

- Le Projet Régional de Santé 2018-2022 :

La thématique de la cancérologie est travaillée via une démarche « Parcours » : le Parcours Cancer, déclinaison du Plan Cancer

Les volets Prévention et Dépistage ont une place privilégiée dans ce parcours

- Site internet de l'Institut National du Cancer : www.e-cancer.fr

L'ARS finance le Centre Régional de Coordination du Dépistage des Cancers (CRCDC) qui est chargé de la gestion de ce DO (envoi des courriers d'invitations et suivi, rencontres des professionnels de santé et du public cible concerné).

Le CRCDC est financé également pour promouvoir les campagnes nationales Octobre Rose et Mars Bleu et peuvent vous accompagner dans la mise en place de la promotion du DO dans ce cadre.

Actions à mettre en œuvre :

Les professionnels de 1^{er} recours sont des acteurs incontournables pour la prévention et le dépistage organisé

Les activités de prévention de type individuelle (promotion des dépistages organisés lors des consultations, remise de test, dépistage du cancer du col de l'utérus par frottis) normalement financées dans le cadre de l'activité de soins ou de dépistage organisé et de la prise en charge du patient **sont exclues** de cette démarche.

La priorité est de développer des actions coordonnées collectives et multi professionnelles à l'initiative des professionnels de santé de la MSP permettant d'améliorer le dépistage des cancers.

Des pistes d'action sont proposées (liste non exhaustive) :

- Sensibiliser et informer les patients pendant les consultations sur le dépistage organisé des cancers (sein, colorectal et col de l'utérus). La consultation reste un moment privilégié entre le patient et le professionnel de santé libéral (ou un membre de la MSP) pour promouvoir le dépistage organisé.
- Organiser des événements au sein des MSP en lien avec le CRCDC sur les campagnes nationales du dépistage organisé : Octobre Rose, Mars Bleu...

- Mener des actions collectives au sein de la MSP auprès de sa patientèle et/ou de la population du territoire :
 - Réunion d'information, de sensibilisation par les professionnels de santé en lien avec le CRCDC.
 - Promotion de la vaccination HPV

Participer à l'action de l'ASEPT de prévention contre les risques solaires. Le financement FIR est un complément du forfait ASEPT pour les MSP réalisant plus de 15 dépistages.

Les partenariats possibles :

- Le centre régional de Coordination du dépistage des Cancers et ses antennes territoriales
- la fédération des maisons de santé (FEMASCO)
- les associations de patients
- Ligue contre le cancer
- Assurance Maladie, ASEPT (Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires Franche Comté Bourgogne), Mutualité Française
- Asfoder (Association des dermatologues de Franche Comté)

Indicateurs de résultats à fournir par la MSP dans le cadre du dépistage organisé des cancers :

- Nombre et nature d'évènements collectifs organisés et nombre de personnes participantes et les divers partenariats.
- Nombre et nature d'évènements collectifs organisés et nombre de personnes participantes pour la promotion du vaccin anti HPV et les divers partenariats.
- Nombre d'actions mises en place dans le cadre de la prévention du risque solaire avec présence de personnels MSP en lien avec l'ASEPT.
- Nombre de forfaits complémentaires attribués dans le cadre de la prévention du risque solaire en lien avec l'ASEPT.

Référentes Dépistage Organisé des Cancers ARS :

Valérie AGLIETTI

Dr Isabelle ROUYER

Département Prévention Santé Environnement

ars-bfc-dsp-pse@ars.sante.fr